AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-9-69 936189

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

11, Rue de la Vigilance — 69 - LYON-3e
Tél. 60-66-24 et 60-69-55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D.D.A.
51, Av. Maréchal-Foch - LYON-6e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

1er supplément au bulletin N° 108 de septembre 1969 — 24 septembre 1969

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER sur poires tardives dans la zone de culture du pêcher.
La protection ne sera plus nécessaire au delà du 28 septembre.

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS - Dans la région Drôme-Ardèche les contaminations sur pêches ont été assez nombreuses jusqu'à maintenant sans toutefois justifier un traitement spécifique.
En cas de réchauffement important d'ici au 20 octobre, il y aurait lieu d'envisager un traitement immédiat sur poires tardives dans ces deux départements, principalement à proximité des agglomérations urbaines et des décharges de fruits pourris.

POU DE SAN JOSE - Nous rappelons que le second traitement contre la 2ème génération devra être appliqué d'urgence s'il n'est pas déjà en place.

ANTHONOME DU POIRIER - Sur les quelques rares foyers existant encore dans la région, appliquer le traitement dès réception.

PSYLLE (Information) - L'application d'un dernier traitement est encore actuellement opportune.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU DE LA TOMATE DE CONSERVERIE (Drôme)- La fréquence et la répartition capricieuse des fortes pluies survenues dans la zone de culture depuis le dernier bulletin n'a pas permis de placer utilement un avertissement au cours de cette période, mais beaucoup de producteurs ont pris l'initiative de renouveler une ou deux fois le traitement conseillé le 4 septembre.
Le retour de conditions comparables nécessitera de nouvelles applications dans les premiers jours après chaque précipitation importante.

CONCOURS DE DETECTION DES MALADIES DE LA VIGNE

Les personnes ci-dessous qui nous ont fait parvenir des feuilles de vigne portant des taches primaires de mildiou, de brenner ou de black-rot, bénéficieront d'un abonnement gratuit au "bulletin technique" et à "Phytoma" pour la durée de l'année 1970.

Dans le Rhône, nous avons étendu le bénéfice de cette prime au premier envoi de chaque commune en raison de la variété des situations concernées par les échantillons reçus.

.../

P 72

RHONE
Marcel PETIT à Blacé
Philippe GOUJON à Denicé (brenner)
Gérard SAVOYE à Gleizé
J.ANDRE à Charentay
Vincent CHOL à Quincieux
Claude LEOS à Belleville s/Saône
Jean GOMET à St Etienne les Oullières
Lucien CROZET à Jullié
Claude LAURIN à St Georges de Reneins
Raymond CHANRION à Cercié
Georges LAVERRIERE à Theizé
Joseph BASSET à St Romain en Gal
René MICLANE à Salles
Jean DESMURES à Chiroubles
François GIRAUDON à Morancé
Maurice FARGEOT à Pommiers
Jean-Paul PEILLON à St Germain s/l'Arbresle
Robert VAPILLON à St Julien en Beaujolais
Adrien CHEVALIER à Denicé
Marius DUBOEUF à Chazay d'Azergues
Pierre JUTTET à Grézieu la Varenne
Jean NOVE à Sourcieux les Mines

HTE SAVOIE
Joseph GILLOZ à Sciez

SAONE & LOIRE
Alfred TRICHARD à La Chapelle de Guinchay
(taches découvertes à Chenas -69)

AIN
Benoit GUILLON à Montmerle
Georges PITTION à Poncin
Paul GENIN à Cornelle par Jujurieux
Louis GUIGARD à Groslée (mildiou et black-rot)

ARDECHE
Jean TEYSSEIRE à St Péray
Ernest TROLLAT à St Jean de Muzols
J.L.GRIPPAT à Tournon (black-rot)
Paul FAUGIER à St Laurent du Pape
Jean RAVEL à St Jean de Muzols

DROME
Roger GAUTHIER à Saillans

ISERE
Etienne LIOBARD à Veyrins

SAVOIE
Paul DESCOTES à Cruet (black-rot)
Jean-Pierre QUENARD à Chignin (black-rot)
Henri RABATEL à Domessin

Nous remercions en outre, avec un certain nombre de nos correspondants, les personnes suivantes de différentes régions du Beaujolais:
- M.J.C. DESMOLLES à Blacé
- M.Jean LAVERRIERE à Theizé
- M.DURIEU DE LACARELLE à St Etienne les Oullières
- M.Jean VIEUX à Chazay d'Azergues
dont les échantillons, effectivement porteurs de taches de mildiou, n'arrivaient qu'en seconde position dans leur commune.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX